

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 52-53 (1984-1985)
Heft: 7

Artikel: Corrections de ruisseaux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-146103>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DU CIMENT

JUILLET 1984

52^e année

NUMÉRO 7

Corrections de ruisseaux

Présentation d'un système d'éléments préfabriqués en béton pour la construction et la consolidation des cours d'eau.

L'homme qui a appris à utiliser les champs et les forêts a dû, dès le début, les protéger contre les crues. Il a tenté de maintenir le tracé des cours d'eau en des positions favorables et de leur donner un profil permettant un écoulement sans entrave. Il fallut aussi en consolider le fond et les rives. Les nombreux moyens pour le faire sont connus depuis l'antiquité: pieux, fascines, enrochements, traverses, épis, barrages et d'autres encore.

Les ruisseaux et torrents sauvages ont modelé notre paysage en y enlevant et en y apportant de grandes quantités de matériaux. Il s'agit d'un phénomène naturel progressif contre lequel on ne peut rien, en principe, et dont les effets ne sont visibles qu'après de longues durées. Mais on peut aussi se représenter que les changements de modelé du paysage se produisent par à-coups lors de crues exceptionnelles telles qu'il s'en produit une fois tous les 10, 100 ou 1000 ans. Des ruisselets paisibles qu'on croirait incapables du moindre dégât peuvent une fois s'enfler démesurément et libérer des forces destructrices imprévisibles et incalculables.

Certes de tels travaux contre les dégâts des eaux sont des atteintes à la nature. Mais ces atteintes sont justifiées car elles permettent de lutter contre des forces destructrices de cette nature. Toutefois il s'agit de garder la mesure. La nature doit être protégée, mais l'habitat des hommes également et il faut trouver un équilibre entre ces deux exigences. Or il n'est pas toujours facile d'évaluer quelle est la meilleure protection correspondant à l'atteinte minimale. Cela

2 donne lieu de toute façon à d'inépuisables discussions, notamment s'il faut encore tenir compte des coûts.

Le système présenté ici devrait contribuer à donner une solution optimale à ce problème. Il s'agit de «dalles de béton» avec nervures et évidements disposés de telle façon qu'aucun affouillement ne peut se produire pour les vitesses d'écoulement allant jusqu'à 6 m/sec. Le sable naturel et la boue remplissent les vides entre les nervures et constituent un terrain pour une végétation naturelle durable. Liés les uns aux autres par un dispositif d'accrochage et soumis à leur seul poids, ces éléments sont stables et assurent une protection durable des rives et du fond des cours d'eau. Après peu d'années déjà, la végétation s'y implante et ils deviennent presque invisibles.

Les photos de ce numéro nous ont été aimablement prêtées par l'entreprise Steinfabrik Zürichsee AG, Pfäffikon SZ.

Fig. 1 Élément de base 61×40×12 cm/45 kg. On a en plus une dalle pleine de mêmes dimensions et deux dalles obliques l'une de 61, l'autre de 40 cm pour les raccordements de chaque côté.

Fig. 2 Vue et coupe d'une protection de ruisseau. Les éléments pour le barrage sont adaptés au système.

Fig. 3 Exécution d'une protection de ruisseau dans des conditions difficiles.

Fig. 4 Un lit encaissé et corrigé, peu après les travaux.

Fig. 5 Le lit de la figure 4 après deux ans.

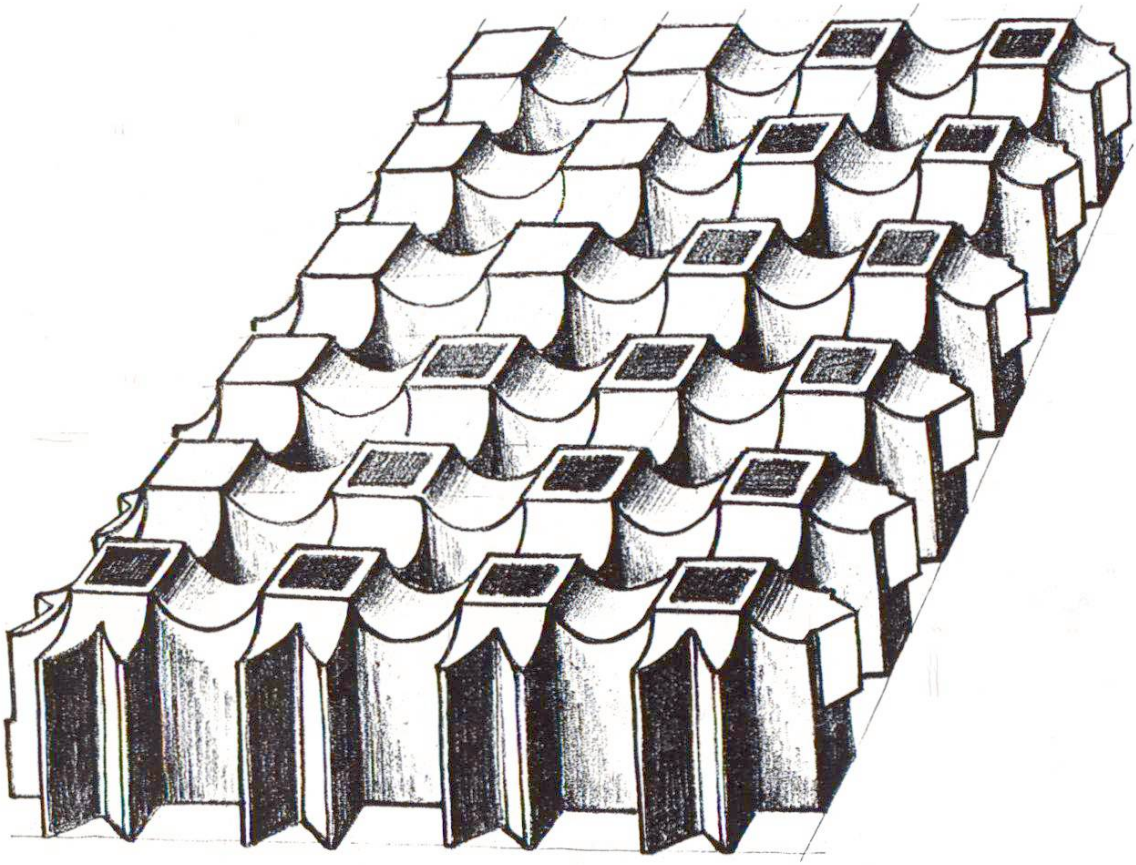
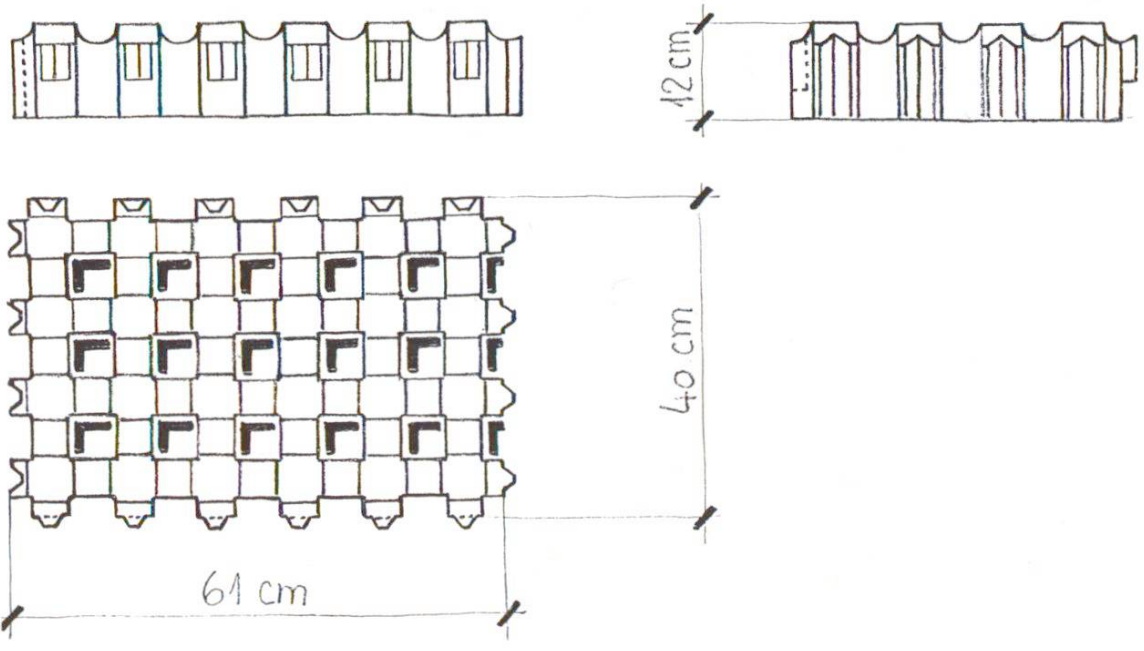


Fig. 1 Élément de base 61×40×12 cm/45 kg. On a en plus une dalle pleine de mêmes dimensions et deux dalles obliques l'une de 61, l'autre de 40 cm pour les raccordements de chaque côté.



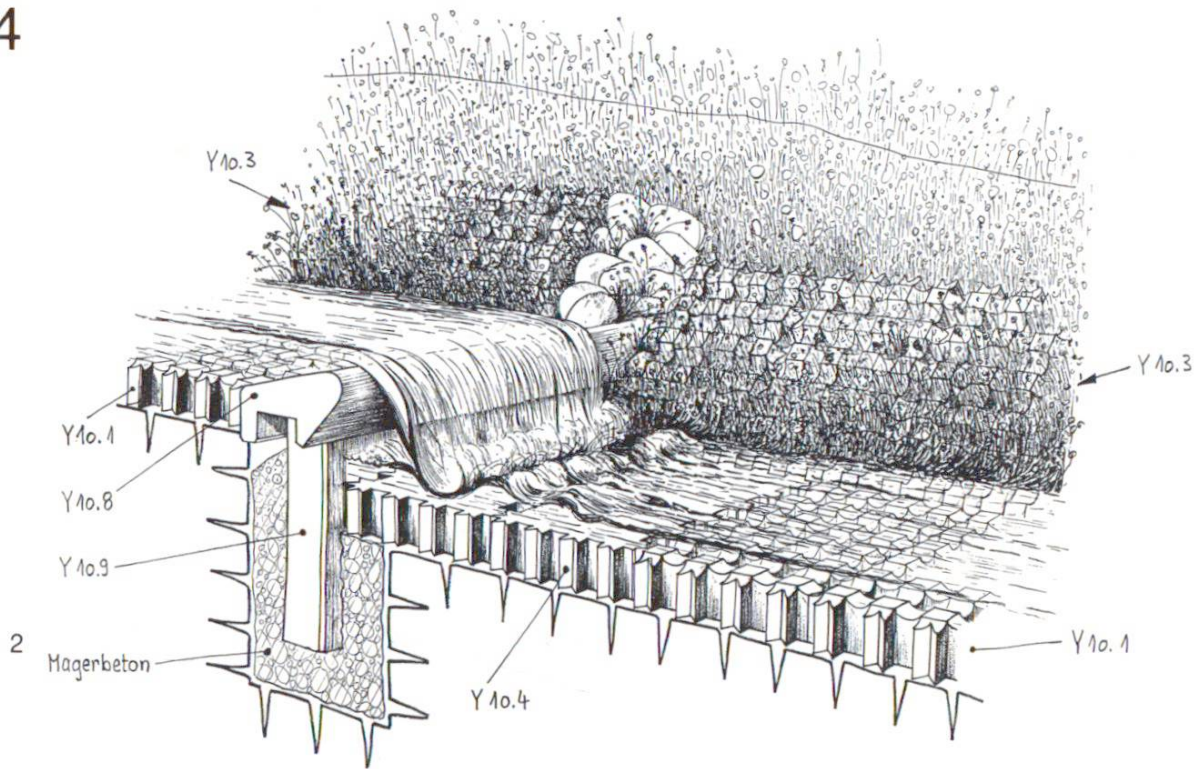


Fig. 2 Vue et coupe d'une protection de ruisseau. Les éléments pour le barrage sont adaptés au système.

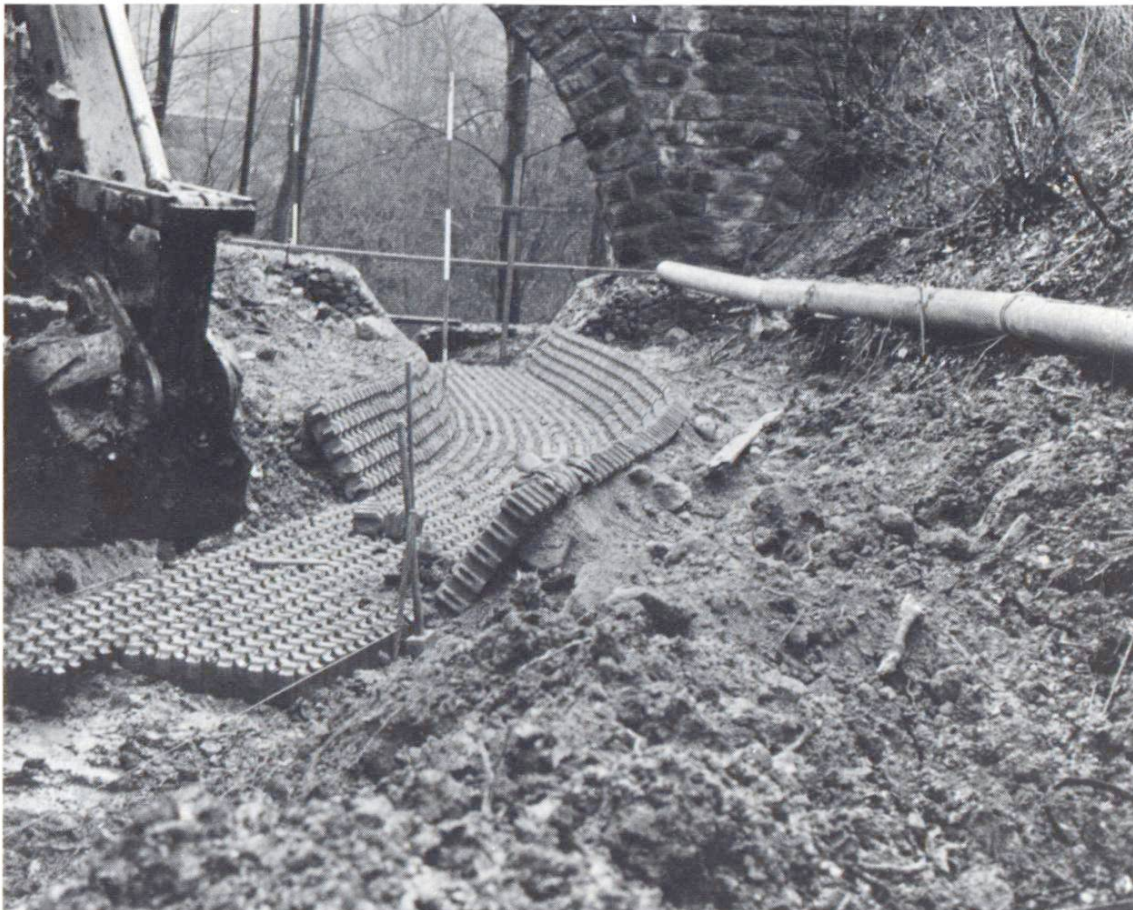










Fig. 6 Une réalisation importante en relation avec une correction de route

Fig. 7 Les ouvrages de la figure 6 déjà bien pourvus de végétation une année après les travaux.

Fig. 8 Torrent à forte pente bien adapté au paysage.

Fig. 9 Une végétation naturelle s'installe après peu de temps déjà.



**TFB**

Pour tous autres renseignements s'adresser au
SERVICE DE RECHERCHES ET CONSEILS TECHNIQUES
DE L'INDUSTRIE SUISSE DU CIMENT WILDEGG/SUISSE
5103 Wildegg Case postale Téléphone 064 53 1771